

CONSEIL DE PROMOTION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES 2022/2023

Le conseil de promotion s'est tenu le 12 janvier sur l'établissement de Noisy le Grand, en présence des chefs d'établissement, de l'équipe de direction de l'ENFIP, des représentants des chargés d'enseignement et des représentants des organisations syndicales. La Présidente, Laurence PEROT, a ouvert la séance et a tenu à nous souhaiter la bonne année.

La séance a débuté par une minute de silence en hommage à notre collègue assassiné Ludovic Montuelle et de notre collègue contrôleur stagiaire décédé lors de sa formation.

Les OS ont lu leurs déclarations liminaires (la nôtre est jointe au compte rendu).

Suite à la lecture des déclarations liminaires, Laurence PEROT indique qu'elle trouve que la grande majorité des questions soulevées est intéressante et mérite d'être discutée.

CONCERNANT LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES,

- ➔ La CGT demande une prise en charge plus globale du matériel ainsi que la mise à disposition de casiers.
Pour la direction les ordinateurs mis à disposition sont neufs et de très bonnes qualités, aucun matériel supplémentaire ne sera fourni (casques etc).
Concernant les casiers, l'établissement de Lyon déclare avoir fait un recensement et mis à disposition des stagiaires désireux les casiers demandés. L'établissement de Paris se déclare surpris des problématiques de casiers et indique qu'un recensement est envisagé prochainement suite à la remise d'une pétition.
- ➔ La CGT demande une augmentation des places de crèches pour tous les établissements.
La direction déclare être consciente des problématiques et prend bonne note de nos demandes mais indique ne pas être en mesure d'apporter de solutions.
- ➔ La CGT réclame une augmentation du nombre de logements.
La direction annonce être en recherche de partenariat, essentiellement pour l'établissement de Lyon. En cas de difficultés, les services sociaux sont disponibles pour apporter des solutions aux stagiaires.
- ➔ La CGT demande une augmentation de l'indemnité de stage.
La direction indique qu'ils ne sont pas en charge de l'indemnitaire mais feront remonter au bureau concerné.
- ➔ La CGT réclame le respect des heures mensuelles d'information.
La direction assure qu'il n'y a pas de volonté de bloquer le dialogue social, mais que la nouvelle organisation en 4+1 rend cette organisation compliquée.

CONCERNANT LE CONTENU DES ENSEIGNEMENTS,

- ➔ La CGT a mis en avant la problématique de la volumétrie et la densité des cours. Concernant la comptabilité nous déplorons que le programme soit très approfondi et complexe (amortissements etc).
Sur le sujet de la comptabilité, la direction n'a pas souhaité répondre.
Sur la volumétrie et la densité, la direction indique que de nombreux experts, des enseignants et un cabinet privé sont intervenus pour construire le meilleur fil pédagogique possible. Des évolutions, à la marge, sont envisagées.

- ➔ La CGT demande la mise en place d'un quatrième bloc fonctionnel « missions transverses ».

La direction répond que la création de ce bloc n'est pas envisagée et que les directions locales ont pour consigne de ne pas affecter les stagiaires en postes de missions transverses. Pour la direction ne pas être formé sur ces missions transverses n'est pas un obstacle à la titularisation.

- ➔ La CGT dénonce les conditions de mise en place des heures de soutien.

La direction indique que leur objectif est de tous nous faire réussir. Elle rappelle que la mise en place d'heures de soutien n'est pas une obligation mais un effort que la direction consent à faire et que les stagiaires doivent s'en satisfaire. Elle précise que chaque établissement fait de son mieux pour proposer des séances de soutien en composant avec les contraintes relatives aux emplois du temps et au 4+1.

CONCERNANT LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE,

- ➔ La CGT dénonce l'absence d'équité entre les établissements concernant la création des emplois du temps.

La direction indique que chaque établissement se gère de manière autonome et avec ses propres problématiques et rappelle que nous sommes en formation « rémunérée » du lundi matin au vendredi soir.

La direction de Clermont-Ferrand nous précise qu'ils ont déjà effectué un grand effort pour conserver un temps en autonomie le vendredi après-midi et que nous devrions nous satisfaire de cette chance.

- ➔ Les situations particulières.

Aucune réponse de la direction.

- ➔ Une reformulation des cours adaptée au grade de contrôleur.

La direction ne répond pas, pour les vidéos, ce sont celles des inspecteurs mais elles ont été mises à disposition des contrôleurs pour leur fournir un supplément d'information.

- ➔ La CGT demande la mise en place de maquettes et synthèses de cours, particulièrement pour les cours en autonomie.

Pour la direction, le fil pédagogique se suffit à lui-même, nous avons tout le temps de revenir sur ces e-formations et capsules pendant les 3 h prévues dans les emplois du temps.

- ➔ La CGT demande la pérennisation de la mise à disposition des annales pour l'examen de socle.

La direction transmettra une annale d'examen pour la partie socle. Pour le bloc, en revanche, aucune annale ne sera transmise étant donné qu'il y a un galop d'essai de prévu.

- ➔ Point sur la rentrée en septembre et les vacances d'août.

Il a été signalé des difficultés de garde d'enfant pour la date du premier septembre avec une demande d'extension des vacances des stagiaires pour inclure cette date.

La direction a répondu qu'une journée supplémentaire a été accordée le 31 juillet et qu'ils ne peuvent pas en accorder une seconde.

- ➔ Sur la question de l'infantilisation et de la pression ressentie par les stagiaires.

La direction rappelle que les stagiaires ont réussi le concours. Toutefois il s'agit d'une école professionnalisante. Il y a un passage obligatoire : les évaluations. Ils veulent évaluer notre degré de connaissances pour nous permettre de ne pas être perdus une fois en poste. L'idée n'est pas de nous piéger. Ils veulent que nous voyions beaucoup de choses. Ils indiquent que le ressenti des stagiaires est à tort.

En conclusion, ce premier Conseil de Promotion a permis d'exprimer le ressenti des stagiaires sur la partie socle avec la mise en place du 4 + 1 et de désamorcer certaines problématiques.

Le second conseil de promotion étant programmé le 7 mars prochain, la CGT Finances Publiques restera attentive aux revendications des stagiaires tout au long de la partie bloc fonctionnel.

